



Non au déplacement forcé de Auxerre à Dijon de Vincent PSALMON, agent du CNFPT
(Auxerre-Dijon = 150 kilomètres !)

Vincent PSALMON, agent du CNFPT de l'antenne de Yonne à Auxerre, subi une mobilité géographique forcée à Dijon, soit à 150 kilomètres de chez lui.

En effet, Vincent PSALMON a alerté son employeur, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale – établissement public national paritaire en charge de la formation professionnelle des fonctionnaires territoriaux- sur la dégradation des conditions de travail des agents de l'antenne de Yonne suite à la réorganisation des services et la fusion des délégations régionales Bourgogne et Franche Comté.

La réponse de l'employeur à cette alerte est de lui imposer une mobilité géographique forcée de plus d'une centaine de kilomètres.

A travers cette mesure, c'est l'engagement d'un militant syndical pour la défense des conditions de travail des agents du CNFPT qui est visé.

Le syndicat CGT des TERRITORIAUX DE FROUARD demande l'abandon de la mutation forcée à Dijon, le maintien de la résidence administrative de Vincent PSALMON à Auxerre.